

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 27 (1947)
Heft: 11

Buchbesprechung: Études bibliographiques
Autor: J.S.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

Nous avisons nos lecteurs que nous ne sommes pas en mesure de leur procurer les livres mentionnés sous cette rubrique. Ils devront les demander à leur libraire habituel et, pour les livres suisses, nous rappelons qu'ils peuvent les commander, par l'intermédiaire de leur libraire, à la Maison du livre français, 4, rue Félibien, Paris-6^e.

YVES MAINGUY et MAX PRINCIPALE. **La participation des salariés aux responsabilités de l'entrepreneur.** — Volume 4 de la collection Pragma dirigée par François Perroux. Paris, Presses universitaires de France, 1947. In-8°, 217 pages, 240 fr. fr.

C'est pour nous un privilège de pouvoir recommander très spécialement à nos lecteurs l'étude du dernier volume publié par l'Institut de science économique appliquée, puisqu'il est dû à la plume de notre distingué collaborateur, M. Yves Mainguy, et qu'il approfondit précisément le point capital de notre enquête sur les relations du capital et du travail, paru dans notre numéro de novembre, avec une perspicacité et une clairvoyance qui mettent son ouvrage à l'avant-garde des publications parues sur ce sujet.

M. Mainguy ne s'est au reste pas laissé guider exclusivement par sa profonde culture économique et sociale, il a travaillé en contact étroit avec des praticiens de tous grades et de toutes tendances qui ont donné à ses observations et à ses conclusions une portée très large.

Après avoir analysé le fonctionnement de l'entreprise capitaliste, il examine la participation des salariés aux responsabilités techniques, puis commerciales et financières, enfin aux résultats d'exploitation des entreprises et conclut :

A mesure que nous avançons dans notre étude, des conclusions se dégagent, qui constituaient en même temps une ouverture sur de nouvelles questions : la participation des salariés aux responsabilités techniques et sociales a été, par des témoignages irrécusables, révélée viable et généralisable, mais a montré en même temps qu'elle amenait le salarié à un authentique calcul économique ; c'est en participant aux responsabilités commerciales et financières que le salarié accède pleinement au calcul économique ordonné à l'ensemble de l'exploitation, mais dès lors il prend position d'entrepreneur, la séparation de la propriété du capital et de sa gestion est accomplie sans conteste et le profit est remis en question ; la participation des salariés aux résultats de l'œuvre de production apparaît comme un élément de la répartition d'un produit conservé, et non plus comme un prélèvement sur la part des capitalistes, mais les conditions dans lesquelles se dégage ce produit conduisent à envisager une répartition qui déborde les seuls agents de l'unité de production.

J. S.

R. M. BERRI. **Logiques d'un nouveau capitalisme.** — Paris, Plon, 1946. In-8°, 313 pages, 160 fr. fr.

Voici également un livre susceptible d'apporter des solutions précieuses au problème des relations du capital et du travail.

Après avoir étudié avec perspicacité les défauts de l'ordre capitaliste et les différents types de rémunération du travail, l'auteur « amené, par son métier d'ingénieur, à traiter de questions économiques et sociales avec tout l'empirisme qui préside généralement à la solution des problèmes quotidiens », propose un système de rémunération proportionnelle du capital et du travail :

Comme le travail demande une rétribution immédiate, dont le paiement intervient avant qu'on soit à même de connaître ce qu'il sera possible d'attribuer par la suite au capital, on est logiquement conduit à adopter la rémunération du travail comme élément initial de base et à fixer, par conséquent, la rémunération du capital en comparaison, ou mieux en proportion, de cette première donnée. Ainsi est-on amené à prévoir que la rémunération maxima attribuable au capital doit, pour une période déterminée, correspondre à une fraction de la rémunération versée au travail, c'est-à-dire à un certain pourcentage de la totalité des salaires et traitements servis pendant cette même période.

L'auteur met tout de suite en garde contre les critiques et les objections que cette règle suscite dès l'abord. Il demande à ses contradicteurs d'approfondir les effets de sa mise en pratique et de prendre le temps de réfléchir aux conceptions qu'elle entraîne. Nous ne pouvons que leur conseiller, à cet effet, d'étudier le livre de M. Berri. Ils ne le regretteront pas.

J. S.

LOUIS MAIRE. **La communauté des vendeurs de l'Union laitière S. A. à Genève.** Un régime de travail associé. — Bâle, Union suisse des coopératives de consommation, 1947. In-16, 79 pages, 1,50 fr. s.

Ceux qui, en lisant certaines réponses de notre enquête de novembre, seraient tentés de hausser les épaules ou de crier à

l'utopie, devraient lire cette brochure. Ils verraient comment le chef d'entreprise a résolu l'application des principes qu'il préconisait il y a deux ans dans son célèbre ouvrage : « Au delà du salariat ».

Le 19 juin 1946, les vendeurs de l'Union laitière S. A. à Genève, entreprise qui compte plus d'un demi-millier d'employés, se réunissaient en assemblée générale constitutive de la communauté et en adoptaient les statuts. Il s'agissait en somme de créer une « commandite du travail », c'est-à-dire une association librement constituée entre employés d'une entreprise qui fixent eux-mêmes les règles de partage du produit du travail.

Les résultats, après huit mois d'activité, sont une augmentation des ventes, par conséquent des rémunérations ; une « solidarité renaissante entre la communauté et l'entreprise, les membres de la communauté reprenant conscience de l'interdépendance étroite du sort des deux parties ».

Nous en sommes convaincus, le régime que nous avons institué, s'il fait naître peut-être des problèmes nouveaux, ne peut que renforcer la collaboration avec une direction en laquelle tous les membres de la Communauté peuvent reconnaître une pensée amie et associée.

Et nous dirons enfin que, au sein de notre nouvelle Communauté, nous nous sentons beaucoup moins qu'auparavant des hommes juxtaposés et subordonnés les uns aux autres et beaucoup des hommes libres, liés plus profondément par une camaraderie de travail, vivant ensemble et associés dans une tâche commune.

J. S.

GEORGES ROULET. **De la communauté d'entreprise à la communauté professionnelle.** — Tirage à part de « La Vie protestante », Genève. Lausanne, Imprimerie La Concorde, 1944. In-16, 20 pages.

Nous recommandons cette brochure aux personnes qui désirent posséder sur le « climat social » de la Suisse des renseignements plus détaillés que ceux qui ressortent de notre numéro de novembre. Ils y trouveront le récit d'une expérience de communauté d'entreprise menée sous la direction de l'auteur à l'Usine Dubied à Couvet. Les résultats paraissent avoir été concluants et font souhaiter un élargissement de cette expérience sur le terrain de la profession.

J. S.

WALTER MOLLET. **Die Gewinnbeteiligung der Arbeitnehmer.** — Tirage à part du journal « Volk und Armee ». Soleure, Verlag Vogt-Schild A. G., 1947. In-8°, 52 pages.

Après une introduction historique et une étude très précise des différentes formes de participation des travailleurs aux bénéfices et de leur application en Suisse et à l'étranger, l'auteur en arrive à la conclusion que si un tel régime se recommande économiquement et socialement, il n'appartient pas à l'État de l'imposer aux entreprises, mais de l'encourager par la publication de statuts modèles et par des exonérations d'impôts.

J. S.

ÉDOUARD WECKERLE. **Les syndicats en Suisse.** — Traduction de Théo Chopard. Berne, Union syndicale suisse, 1947. In-8°, 80 pages, 2,50 fr. s.

Il est intéressant de suivre sur cette plaquette — éditée également en allemand, en italien et en anglais, et illustrée de 4 cartes de la Suisse montrant la répartition des cantons, des langues, des industries et du trafic — l'histoire et la ligne de conduite de l'Union syndicale suisse et l'attitude qu'elle a adoptée en face des principaux problèmes de l'heure, de même qu'un bref aperçu des organisations syndicales alliées et concurrentes.

On ne peut s'empêcher d'admirer la modération des idées avancées et du ton utilisé pour les défendre, non plus de reconnaître à l'Union syndicale suisse un rôle de premier plan et un mérite évident dans l'évolution économique de notre pays.

JACQUES BENET. **Le capitalisme libéral et le droit au travail.** — Neuchâtel, La Baconnière, 1947. In-8°, 2 volumes, 610 pages, 16 fr. s. En vente à Paris, aux Éditions du Seuil.

Épris de justice et de charité chrétiennes, un docteur ès sciences de 30 ans prépare, dans l'atmosphère calme et exaltante du

sanatorium, une thèse de doctorat en droit qui remet en question toute l'organisation économique et sociale de notre monde moderne.

Cette thèse, achevée quelques mois avant sa mort, à 34 ans, est un réquisitoire sévère contre le régime actuel du salariat, l'ébauche aussi d'un ordre social meilleur, mais nous y voyons avant tout l'expression d'une grande âme, d'un idéal exaltant et rafraîchissant à notre époque de bas matérialisme, un sujet de méditation pour tous ceux que tourmente l'injustice humaine.

Voici un extrait de la préface :

La cité idéale dont Jacques Bénéat avait l'esprit rempli, ce n'était pas la cité abstraite de l'équité absolue, la cité sans inégalités et sans péchés, c'était celle de l'amour. Entre toutes les conceptions de la justice offertes malheureusement par l'histoire, il avait choisi celle dont se gaussent les théoriciens sans jamais réussir mieux, c'est-à-dire la justice par la charité.

J. S.

INSTITUT TECHNIQUE DES SALAIRES. **Les primes collectives.** — Calcul et applications de la rentabilité industrielle. Monographie de l'I. T. S. n° 5-6, Rennes, Imprimerie moderne du centre, 1947. In-8°, 54 pages.

Le problème que pose la généralisation des primes à la production met en évidence le caractère collectif de la rémunération du travail.

Sous cet aspect collectif le salaire n'est plus le simple paiement de la peine du travail, il devient un moyen économique pour une équitable répartition de l'ensemble des richesses produites par la nation.

Les auteurs de cette brochure, appelés journallement à résoudre de tels problèmes, ont pu mettre au point un certain nombre de solutions qui apparaissent comme les premiers jalons d'une science de la rémunération collective.

LÉO NADIG. **Die Sozialpolitik des Schweizerischen Kaufmannischen Vereins.** — Zurich, Société suisse des commerçants, 1947. In-8°, 183 pages, 7 fr. s.

Il est intéressant de suivre dans cette thèse les efforts de la Société suisse des commerçants pour assurer aux employés suisses de commerce un traitement équitable et une situation stable.

J. S.

HEINRICH GLÄTTLI. **Die Versicherung auf fremdes Leben unter besonderer Beruecksichtigung der Gruppenversicherung.** — Berne, Stampfli et Cie, 1947. In-8°, 264 pages, 9,50 fr. s.

L'assurance pour le compte d'autrui et l'assurance de groupes ont pris une importance considérable avec le développement des institutions sociales d'entreprises. Cet ouvrage vient à son heure qui apporte la clarté dans un domaine encore trop peu exploré jusqu'ici.

J. S.

ALLAN G. B. FISHER. **Progrès économique et sécurité sociale.** — Paris, Librairie de Médecins, 1947. In-8°, 382 pages, 345 fr. fr.

S'efforçant de prouver à ceux qui voudraient résoudre la sécurité sociale avant le progrès économique qu'ils mettent la charrue devant les bœufs, l'illustre professeur à l'Institut royal des affaires étrangères de Londres réfute avec brio le « Plan Beveridge » :

Lorsque les économistes voient les planistes rejeter ou même ignorer complètement les problèmes fondamentaux d'une économie en progrès, ils peuvent très bien hésiter à accorder leur totale approbation à des plans plus grandioses, actuellement l'objet d'une telle publicité, même s'ils n'ont aucune antipathie doctrinaire à l'égard de l'action étatique en tant que telle.

Il établit au surplus l'étroite interdépendance des différentes nations, l'impossibilité par conséquent d'une économie autarcique.

J. S.

W. RÖPKE. **Le bilan européen du collectivisme.** — Genève, Éditions Radar, 1947. In-8°, 20 pages, 2,65 fr. s.

« Le bilan européen du collectivisme » a été exposé par l'éminent économiste dans les principales capitales européennes devant un public attentif. Les représentants les plus autorisés de l'in-

dustrie, du commerce et du monde financier lui ont fait part tout un triomphal accueil. Publiée en plusieurs langues, cette étude incisive vient de paraître dans la collection « Les cahiers de l'actualité économique ». Elle intéressera, à coup sûr, tous ceux qui se rendent compte qu'un piège mortel est tendu à l'économie européenne.

J. S.

BERTRAND NOGARO. **La valeur logique des théories économiques.** — Paris, Presses universitaires de France, 1947. In-8°, 193 pages, 200 fr. fr.

S'il est un domaine où l'esprit cartésien est appréciable, c'est bien celui de l'économie politique, particulièrement lorsqu'il s'agit de définir des théories économiques. Au moment où les idéologues s'affrontent plus violemment que jamais et où la confusion des idées, des définitions, des mots, provoque et entretient la discorde, il est réconfortant de lire un ouvrage tel que celui du Professeur Nogaro. Limpide par sa langue et par sa pensée, cet auteur possède le don de rendre accessible à n'importe quel lecteur les raisonnements les plus abstraits.

J. S.

M. ALAIS. **Economie et intérêt. Exposition nouvelle des problèmes fondamentaux relatifs au rôle économique du taux de l'intérêt et de leurs solutions.** — Paris, Librairie des publications officielles, 1947. In-8°, 2 volumes, 800 pages, 1.200 fr. fr.

Après avoir rappelé les bases de la théorie de l'intérêt en y apportant de larges compléments, il montre quel est et quel doit être le rôle du taux de l'intérêt dans la gestion économique.

En étudiant le mécanisme qui lie la variation du taux de l'intérêt à l'évolution économique, il présente une théorie synthétique de l'intérêt, des prix et de la monnaie qui ordonne et rend cohérents les résultats obtenus, tant par les économistes classiques que par ceux des écoles modernes : il en ressort les grandes lignes d'une nouvelle théorie des cycles économiques.

Après cet exposé général, l'ouvrage montre pourquoi il existe un intérêt du capital et il examine dans quelle mesure il se trouve justifié.

FRANÇOIS PERROUX, PIERRE URI, JAN MARCZEWSKI. **Le revenu national.** — Paris, Presses universitaires de France, 1947. In-8°, 310 pages, 360 fr. fr.

Le calcul du revenu national présente à notre époque de surimposition et de production à outrance une importance chaque jour plus grande. Les États-Unis, l'Angleterre et la Suède l'ont compris et publient régulièrement des chiffres détaillés à ce sujet. En France, et surtout en Suisse, les études en sont beaucoup moins poussées et la Commission générale du plan a chargé l'Institut de science économique appliquée de mettre au point une méthode de calcul du revenu national.

M. François Perroux, directeur de l'Institut de science économique appliquée, traite du principe même de ce calcul et donne les résultats de l'enquête approfondie à laquelle il s'est livré sur les méthodes anglaise, suédoise et américaine, de même que sur les travaux effectués en France.

M. Pierre Uri, ancien collaborateur de l'Institut de science économique appliquée, expose les conditions et le plan de travail nécessaires au calcul du revenu national français, tandis que M. Jan Marczewski, collaborateur chargé de mission de l'I. S. E. A. publie les tableaux de la comptabilité et du revenu de la nation en se fondant sur les données actuellement disponibles.

Ainsi se trouvent posées les bases du travail qui incombe maintenant aux services nationaux de statistiques et qui serviront à déterminer avec précision, une fois les chiffres indispensables réunis, le montant du revenu national.

J. S.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN DE MODERNISATION ET D'ÉQUIPEMENT. **Estimation du revenu national français.** — Paris, 1947. In-4°, 66 pages.

Voici deux extraits de l'avant-propos de M. Jean Monnet, Commissaire général au Plan de modernisation et d'équipement :

Le présent document est le résultat de travaux poursuivis depuis plus d'un an au Commissariat Général du Plan. Il s'inscrit dans une longue suite d'efforts accomplis avant la guerre par MM. Dugé de Bernonville et Rivet, depuis la guerre par MM. Saucy, Vincent, Dumontier et Froment, à l'Institut de Conjoncture, ainsi que par l'Institut de science économique appliquée sous la direction de

M. François Perroux, pour arriver à une détermination aussi précise que possible du revenu national de la France...

Cette note, au surplus, n'a pas la prétention d'exposer une méthode parfaite. Il a néanmoins paru utile de la publier ; car, étant donné le retard que nous avons à rattraper en matière de calcul du revenu national, c'est seulement par un long effort, auquel tous les intéressés devront être associés, que nous pouvons espérer aboutir au résultat désiré.

H. LAUNAI, Y. DE LA VILLEGUÉRIN, LOUIS ACCARIAS. **Droit pénal financier.** — Paris, Dalloz, 1947. In-8°, 606 pages, 528 fr. fr.

Nous avons annoncé, dans notre numéro de juin, la parution du 1^{er} tome de ce traité et avons été heureux d'en relater les solides qualités et l'indéniable utilité. Aujourd'hui paraît le tome II plus précieux encore, croyons-nous, que le premier, puisqu'il traite des syndicats financiers, de la publicité financière, des sociétés d'assurances et de capitalisation, de la bourse et de la banque, de la spéculation illicite et de l'usure, enfin et surtout du contrôle des changes.

Ce volume est suivi des textes législatifs et réglementaires applicables à ce domaine et d'une table des textes législatifs qui en rendent la consultation aisée. Il nous paraît indispensable à toute personne ayant des affaires à traiter sur le plan national ou international.

J. S.

HANS CASPAR SCHULTHESS. **Die Anleihenspolitik von Bund und Kantonen.** Cahier n° 49 des « Berner Wirtschaftswissenschaftliche Abhandlungen ». — Berne, Paul Haupt, 1947. In-8°, 84 pages, 5 fr. s.

Partant des besoins financiers de la Confédération et des cantons et de leurs moyens de couverture, M. Schulthess décrit la technique de la dette publique et la politique d'emprunt suivie par la Confédération et les cantons entre 1914 et 1945.

J. S.

D^r L. KILLIAS. **Die Export-Risikogarantie des Bundes als Mittel der Exportförderung. Eine Orientierung für Exporteure.** — Zurich, Gropengiesser, 1947. In-8°, 168 pages, 6,30 fr. s.

Conçu comme un guide à l'usage des exportateurs, le livre de M. Killias étudie les risques courus par ces derniers et la façon dont la Confédération suisse, par la loi du 6 avril 1939, les aide à les surmonter.

J. S.

KURT MUELLER. **Der Kapitalimport.** Studie zur Theorie der internationalen Kapitalbewegungen. — St. Gall, Fehr, 1947. In-8°, 198 pages, 13,50 fr. s.

Bien que l'importation de capitaux ne constitue en fait pas pour la Suisse une opération courante, l'Institut pour la prospection et l'étude des marchés a demandé à M. Kurt Mueller d'en étudier les formes et la technique et de fixer les aspects statique et dynamique du mécanisme du transfert.

Il est sorti de ce mandat une œuvre de valeur qui ne saurait manquer d'intéresser les spécialistes mondiaux des questions financières.

J. S.

LOUIS ROUGIER. **La défaite des vainqueurs.** — Genève, Éditions du Cheval Ailé ; Paris, La diffusion du livre, 1947. In-8°, 285 pages, 50 fr. s., 250 fr. fr.

Violent réquisitoire contre le totalitarisme meurtrier et tyrannique, cet ouvrage éclaire la bifurcation devant laquelle se trouve actuellement le monde : d'un côté le planisme économique : « La route de la servitude » ; de l'autre un libéralisme bien compris : « Le chemin de la liberté ». Nous engageant à suivre résolument cette voie, l'auteur en décrit les contours et met en garde contre les embûches qui en compliquent l'accès.

J. S.

JULIUS BÆR ET CIE. **Politik und Wirtschaft in den Entscheidungsjahren (1936-1946).** — Berne, Francke, 1947. In-8°, 280 pages, 12,50 fr. s.

A l'occasion du 50^e anniversaire de la Banque Bær et Cie, à Zurich, M. Jean Halperin, chargé de cours à l'Université de Zurich, a tiré des rapports hebdomadaires de cette banque privée, des renseignements passionnants sur l'histoire politique et écono-

mique des années 1936 à 1946. On suit dans cet ouvrage plus clairement peut-être que dans tout autre, la précipitation des événements politiques et leurs incidences économiques.

J. S.

HANS JOSEPH CAHN. **Das Kriegsschadenrecht der Nationen.** — Tome I, livres 1 et 2. Zurich, Europa Verlag, 1947. In-8°, 336 pages, 45 fr. s. Les 3 volumes : 120 fr. s.

Spécialiste incontesté du problème des dommages de guerre, l'auteur entreprend aujourd'hui la publication d'un ouvrage de grande ampleur, véritable traité international des dommages de guerre.

Le premier volume, seul paru à ce jour, expose les principes et les bases du droit des dommages de guerre et son évolution jusqu'à la première guerre mondiale. Les volumes suivants traiteront de l'application de ce droit au lendemain de la première et de la deuxième guerres mondiales dans tous les pays du monde.

Ouvrage de grande valeur, dont il convient de féliciter l'auteur. Ouvrage actuel qui rendra service à ceux qui ont la charge d'indemniser les victimes de la guerre ainsi qu'aux défenseurs de ces victimes.

J. S.

ASSOCIATION NATIONALE DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS. **La réparation des dommages de guerre.** — Paris, A. N. S. A., 1947. In-8°, 127 pages.

Signalons cette remarquable étude de la loi du 28 octobre 1946 sur la réparation des dommages de guerre et les textes qui en fixent l'application. Elle précise à la perfection le droit à réparation, les indemnités prévues, la présentation et l'instruction des demandes d'indemnité, le paiement de ces indemnités et l'attribution de prêts, etc...

Les études de l'A. N. S. A., nous le répétons, ne sont accessibles qu'à ses membres.

J. S.

A. MOREAU. **La société anonyme. Traité pratique.** — Paris, Librairie du journal des notaires et des avocats, 1946-1947. In-8°, 3 volumes, 1.302 pages, 500 fr. fr.

C'est une très belle œuvre que livre aujourd'hui au public M. A. Moreau, fondateur du Cours pratique de sociétés par correspondance, une œuvre solide scientifiquement, éminemment utile au juriste comme à l'homme d'affaires, présenté de façon pratique, de consultation aisée.

Citons un extrait de la préface de M. Georges Piot, Professeur honoraire à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales :

Dès qu'on en aura feuilleté ce premier volume, on sera frappé de l'originalité avec laquelle l'auteur a présenté son sujet. Il s'est délibérément dégagé du plan et des formules didactiques auxquelles se sont soumis la plupart des traités en renom ou en usage. On s'aperçoit vite qu'il a écrit le sien en pensant moins aux juristes ou aux étudiants, trop habitués peut-être à raisonner dans l'abstrait, qu'aux hommes d'affaires soucieux de donner à leurs entreprises un vêtement juridique à la fois correct et souple.

D. HUREL. **Les sociétés par actions.** — Bulletin fiduciaire n° 233, novembre 1947. Paris, Société fiduciaire de contrôle et de révision. In-8°, 103 pages, 180 fr. fr.

Nos lecteurs connaissent assez, pour les avoir appréciées à différentes reprises dans cette revue, les qualités de la documentation juridique que livre chaque mois la Société fiduciaire de contrôle et de révision dans son bulletin fiduciaire. Le n° 233, de novembre 1947, contient une mise à jour de la législation française des sociétés par actions au 15 septembre 1947, que nous ne saurions assez recommander.

J. S.

JEAN ESCARRA. **Manuel de droit commercial.** — Paris, Recueil Sirey, 1947. In-8°, 528 pages, 450 fr. fr.

Chacun se plaît à reconnaître le talent et l'érudition dont M. Jean Escarra fait preuve dans ses cours de droit commercial à la Faculté de droit de Paris. Félicitons-nous donc que ce cours connaisse aujourd'hui la publicité, tout en regrettant qu'un index alphabétique ou tout au moins une table des matières n'en facilite pas la consultation.

J. S.